

journal
d'information
du Parc Naturel
Régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse

Auffargis
Bonnelles
Bullion
La Celle-les-Bordes
Cernay-la-Ville
Châteaufort
Chevreuse
Choisel
Clairefontaine-en-
Yvelines
Dampierre-en-
Yvelines
Levis-Saint-Nom
Magny-les-Hameaux
Le Mesnil-Saint-
Denis
Milon-la-Chapelle
Saint-Lambert-des-
Bois
Saint-Rémy-lès-
Chevreuse
Senlis
Sonchamp
Vieille-Eglise-en-
Yvelines



n 10
1994
le Parc en hiver

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION CLAUDE DUMOND RÉDACTEUR EN CHEF CHARLES-ANTOINE DE FERRIÈRES ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO LAURENT DELACOUR, ALEXANDRE DELARÉ, PASCAL DUBREUIL, FRANÇOISE HUARD, CÉCILE LAURAS, GHYSLAINE RESCLAUSE PHOTOS PNR CHEVREUSE, D.R. CONCEPTION GRAPHIQUE LES GRAPHISTES ASSOCIÉS RÉALISATION FORMAT COMMUNICATION FLASHAGE / PHOTOGRAVURE TARGA IMPRESSION 4M IMPRESSIONS | MAISON DU PARC CHATEAU DE LA MADELEINE, CHEMIN JEAN RACINE, 78460 CHEVREUSE TEL. (1) 30 52 09 09

au sommaire de ce numéro
éditorial 1

hommes et femmes du Parc
→ la profession de foi en son métier d'Elisabeth Royer, une des rares femmes "technicien forestier"
interview 2

les travaux et les jours
→ dans le Parc :
patrimoine et paysages sont en cours d'inventaires, tandis qu'un essai de pâturage va être tenté sur des prés humides
→ dans les communes
lavoir rénové, ru toiletté, nouveaux contrats ruraux et, à l'étude, collecte sélective des déchets ménagers
actualités 3 et 4

l'eau, aux sources du Parc
→ de ru en rivière, l'Yvette a fait la vallée ; pour lui rendre sa pureté, le Parc a mis la rivière "sous contrat" : bilan dossier 5 à 10

le carnet du Parc
→ à lire : «la vallée de Chevreuse en 1900»
→ à écouter et à voir : les nouvelles orgues de Lévis-St-Nom, une exposition sur les plantes
→ à prévoir : les séjours naturels-enfants du Parc
les 4 saisons de la nature
→ sous l'eau qui dort, la vie...
→ le temps des haies
agenda 11 et 12

1994, année charnière → pour le Parc

EDITORIAL

Au début de chaque année, il est de coutume d'établir bilans et projets. Pour notre Parc, les mois qui viennent seront jalonnés d'étapes importantes, inscrites dans la continuité d'une action engagée voici huit ans.
1994 verra l'aboutissement d'une entreprise à caractère pilote en Ile-de-France, le contrat de rivière dont vous pourrez constater le bilan positif à la lecture du dossier en pages centrales, et le démarrage du contrat de bassin qui permettra de poursuivre l'indispensable action de reconquête de nos rivières.
1994 marque le début du XIe Plan. Pour le syndicat mixte, cela se traduira par une convention à signer conjointement avec l'État, la Région et le Département, définissant pour les cinq années à venir leurs engagements mutuels. Pour le Parc, ces engagements porteront sur des objectifs et des priorités à mettre en œuvre au cours du Plan ; pour les partenaires du Parc, sur les moyens financiers qu'ils mettront à sa disposition dans ces perspectives.
1994, c'est aussi la première extension du Parc. Quatre nouvelles communes le rejoignent et adoptent sa charte constitutive. Bienvenue donc dans le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse à Longvilliers, Ponthévrard, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Forget, et à leurs habitants !
En 1994, le syndicat mixte poursuivra avec eux, avec ses vingt-trois communes, son action de sauvegarde et de mise en valeur d'un territoire dont élus et résidents peuvent être fiers à juste titre.
Enfin, pour conclure, je forme, avec le comité syndical et l'équipe technique du Parc naturel régional, le vœu que cette année 1994 soit pour vous tous une année heureuse, et que le Parc y contribue par la qualité de ses actions.

Jean-Pierre Agnès, maire de La Celle-les-Bordes, premier vice-président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Hommes et femmes du Parc

→ La parole à **Elisabeth Royer**, "forestière"
PETITE, VIVE, L'ŒIL COULEUR DES CIEUX CHANGEANTS D'ILE-DE-FRANCE SOUS LA COURTE CHEVELURE CHÂTAINE, ELISABETH ROYER PASSE LE PLUS CLAIR DE SON TEMPS DANS LES BOIS. NORMAL, ELLE EST "TECHNICIEN" DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS ET, À CE TITRE, RESPONSABLE D'UNE PARTIE DU MASSIF DE RAMBOUILLET COMPRISE DANS LE PÉRIMÈTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL. OÙ, BIEN QU'ORIGINAIRE DE L'OUEST DE LA FRANCE, SON MÉTIER ET SON AMOUR DE LA NATURE L'ONT AMENÉE À VIVRE, À AUFFARGIS, AVEC MARI ET ENFANTS, EN MAISON FORESTIÈRE.

INTERVIEW

→ Le métier de forestier passe pour être un métier d'homme. Comment y êtes-vous venue ?]



C'est vrai que nous ne sommes pas beaucoup de femmes à l'ONF : 10 % environ chez les ingénieurs, mais 4,4 % chez les techniciens comme moi, et moins de 1 % chez les agents techniques. Pourtant, le métier ne demande pas d'aptitudes physiques particulières, c'est une question de goût, il faut avant tout aimer la nature. Pour entrer à l'Office des Forêts en tant qu'ingénieur, il faut faire les Grandes Écoles ; je suis devenue technicienne forestière en passant un concours externe après avoir obtenu une maîtrise de géologie. Mais la voie directe du technicien, c'est un BTS de sylviculture – deux à trois ans d'études après le bac – et le concours national organisé par l'ONF et la DDAF, qui emploie aussi des forestiers). La compétition est très dure. Ce sont des métiers où l'on est peu nombreux et qui, aujourd'hui, attirent beaucoup de jeunes.

Comment définir ce métier ? En gros, on gère un milieu écologique, la forêt : les arbres, du "tout petit" jusqu'aux grands chênes plus que centenaires, et ce qu'ils abritent, la faune. En tant que chef de groupe technique, je veille sur environ 4 000 ha et j'anime une équipe de six forestiers qui ont chacun un secteur territorial. J'ai en outre la charge de "réserves biologiques domaniales" qui abritent des espèces devenues rares en Ile-de-France. On a ici des plantes "reliques" de périodes climatiques plus rigoureuses, des plantes d'influence montagnarde, certaines bruyères, certaines "drosera", d'autres plantes à fleurs très rares... Une législation les protège et l'on veille à ce que leurs milieux de vie soient conservés.

→ En quoi consiste la protection de ces milieux ?]



D'abord à leur éviter la surfréquentation. Le piétinement et le VTT massacrent rapidement un milieu. On sait aussi que chaque plante ou animal a besoin de conditions écologiques particulières pour subsister ; on fait en sorte que le milieu remplisse ces conditions. Par exemple, l'envahissement du boisement peut entraver le développement de certaines plantes rares qui sont en général des plantes de terrains "pionniers", encore peu végétalisés.

Nous qui sommes plutôt du genre à mettre des arbres partout, là, nous faisons reculer les sites boisés pour que ces milieux particuliers puissent subsister...

→ Racontez-nous une de vos journées...]



Il n'y a pas de journée type, le travail est très saisonnier. Il y a des temps forts comme l'automne et l'hiver où l'on fait des plantations. C'est aussi la période de la chasse : nous louons les chasses et veillons à ce que tout se passe correctement. En ce moment, on fait aussi les "martelages" dans les peuplements adultes où l'on récolte des arbres (c'est une des finalités de l'Office, ne l'oublions pas) : on les marque pour les vendre par adjudication à des exploitants forestiers. C'est très important, le martelage, pour régénérer une parcelle : les grands arbres choisis seront remplacés par les petits. Ici, on produit du beau chêne ; dans un peuplement d'une centaine d'années, on sait qu'on peut déjà en récolter, mais que la finalité, ce n'est pas même pour nos enfants, mais pour nos petits-enfants. Et ce que nous plantons sera récolté dans 180, 200 ans pour les chênes, 100 ans pour les résineux...

L'été, c'est le moment où l'on fait des "dégagements" : comme dans un jardin, il faut éclaircir les plants pour obtenir la densité optimale, enlever la végétation qui les concurrence... La fin du printemps est une période différente. Souvent, et en particulier ici où la fréquentation est forte, on en profite pour faire des travaux pour l'accueil du public. Vous voyez, ce n'est pas un travail routinier.

→ Quels sont vos rapports avec ce public ?]



D'explications, le plus souvent. La forêt, ce n'est pas la nature "naturelle", c'est **la nature façonnée par l'homme pour les besoins de l'homme**. Si la forêt a l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui, c'est parce qu'elle a été cultivée depuis des siècles ; elle ne peut plus fonctionner toute seule, c'est à nous de la renouveler, la régénérer, l'éclaircir. Des dégagements, une coupe, ce n'est pas plaisant à voir, mais c'est nécessaire parce qu'un arbre est un être vivant, il a une durée de vie, un commencement et une fin – l'échelle de croissance est tellement supérieure à notre vie qu'on a une impression, trompeuse, d'immobilisme –, et si l'on n'intervient pas pour que le cycle soit assuré, à terme, c'est la mort de la forêt... C'est vrai pour les peuplements, ça l'est aussi pour la faune. Pour les uns comme les autres, c'est une question de densité et d'équilibre. Si la densité animale est trop forte, le milieu de vie de l'animal se dégrade. Au départ, c'est la forêt qui va mourir, et ensuite la faune...

En Ile-de-France, où l'objectif d'accueil du public est très important, sinon prioritaire, nous nous attachons à ce que l'aspect de nos coupes ne soit pas trop agressif. Trouver le juste milieu entre l'impact paysager et l'impact économique, ce n'est pas toujours simple. Mais nous évoluons, forestiers comme promeneurs, en nous efforçant de trouver un terrain d'entente pour la majorité des gens.

Propos recueillis par Claude Lecorps

Les travaux et les jours

ACTUALITÉS

Le Parc

PATRIMOINE ET PAYSAGE

les inventaires sont lancés

Que sont le patrimoine et le paysage ? Quels choix former pour leur devenir ? Ces deux questions définissent un enjeu de taille pour le territoire, son aménagement et ses habitants.

Le paysage est ce qu'un observateur peut voir d'un pays. Le patrimoine regroupe les créations humaines, qu'elles soient culturelles (architectures, mobilier...) ou immatérielles (savoirs, savoir-faire, pratiques...); il est caractéristique de l'habitat du Parc ainsi que de son territoire.

Le travail entrepris a pour objectif de faire l'inventaire des éléments constitutifs du patrimoine (dans son sens le plus large) et des paysages.

Dans un second temps, des réunions rassembleront les divers partenaires de l'aménagement du territoire pour élaborer un projet sur le patrimoine et le paysage sous forme d'une charte (c'est-à-dire un document commun).

Patrimoine et paysage sont indissociables : beaucoup d'éléments patrimoniaux entrent dans la composition du paysage, et certains paysages

sont eux-mêmes du patrimoine. C'est pourquoi les deux chartes sont menées conjointement.

Patrimoine et paysage sont notre passé (parfois très récent) mais ils sont aussi les lieux de notre vie quotidienne. Chaque jour, chacun d'entre nous façonne le patrimoine et le paysage de demain. Il y a donc une responsabilité commune sur la définition de l'aménagement du territoire. C'est pourquoi les habitants du Parc seront associés à chacune des deux phases conduisant à l'élaboration des chartes de patrimoine et de paysage. A bientôt donc pour recenser les éléments de notre identité présente et future !

notre patrimoine peint s'enrichit

Harpignies (1819-1916), peintre de l'école de Barbizon, a fréquenté la vallée de Chevreuse et ses paysagistes. Le Parc naturel régional a acquis une aquarelle de cet artiste représentant l'église de Cernay-la-Ville. Pourquoi ?

Notre territoire est reconnu pour la qualité de ses paysages. Plus de la moitié de sa surface est classée ou inscrite au titre des sites. Le terme même de "vallée de Chevreuse" serait né aux Vaux de Cernay à l'époque où ces paysagistes y peignaient. C'est pourquoi, indépendamment de sa qualité esthétique, cette œuvre est venue enrichir les collections graphiques encore modestes (16 gravures et 3 huiles) de la Maison du Parc. Elle devrait y être présentée lors de la future exposition "Gens du Parc" qui sera inaugurée à l'automne 1994.

Dans les communes

HISTOIRES D'EAUX

il n'y manque que le bruit des battoirs...

Le doux ruissellement de l'eau de la Mérentaise se fait désormais entendre près du lavoir communal de **Châteaufort**. C'est parce que les lavoirs font partie intégrante de notre patrimoine que celui de Châteaufort a été restauré au début de l'automne, grâce aux volontés conjuguées de la commune, du Parc et du ministère de l'Environnement. Outre son soutien financier à l'opération, le Parc, dans le cadre du contrat de rivière de la Haute Yvette, a fourni son assistance technique. Finitions, choix des matériaux et des couleurs ont ainsi été traités sur le chantier au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Aujourd'hui, une odorante charpente en chêne neuf soutient une couverture en tuiles plates. Un enduit "à fleur de pierre" protège à nouveau les murs de meulière, montés en traditionnels "joints à la terre". La vanne et le muret longeant le bief ont été recréés, les planches à laver, le séchoir et la porte remis en place. Enfin, un pavement de grès souligne la forme originale du lavoir, tout en consolidant la berge de la rivière.

Ces travaux de restauration seront bientôt complétés par l'aménagement d'une promenade en rive gauche de la Mérentaise, face au lavoir.

le ru des Gandines a fait toilette

Les habitants de **Lévis-Saint-Nom** et des **Essarts-le-Roi** connaissent bien ce petit affluent de l'Yvette qui coule au fond du ravin de Mal-Assis. Il collecte une bonne part des eaux de pluie qui ruissellent sur les zones urbanisées des Essarts. Réduit à un mince filet d'eau claire par temps sec, il pouvait se transformer en un torrent tumultueux et boueux lors des gros orages, arrachant ses berges et creusant son lit. Les terres et le sable ainsi emportés par les flots se déposaient ensuite, en aval, dans les biefs et les sec-teurs plus calmes de l'Yvette, obstruant le lit de la rivière et gênant son écoulement.

Sous l'égide du Parc et de la commune des Essarts, le fond et les berges du ru ont été consolidés. Des caissons et des matelas grillagés remplis de pierres assurent aujourd'hui la stabilité du terrain naturel tout en le protégeant des agressions érosives du courant. Plusieurs petits seuils, placés à distance régulière, freinent la vitesse d'écoulement du ru qui a ainsi moins de

pâturage et élevage...

Dans le n° 6 de "Parc" de janvier 1990, nous relations notre visite au Parc naturel régional de Brotonne, et plus particulièrement à la réserve naturelle des Mannevilles, pour voir de près l'expérience menée depuis dix ans sur ce site en matière de gestion des milieux humides par pâturage extensif d'animaux rustiques.

A la suite de cette visite, nous avons demandé aux ingénieurs écologues du PNR de Brotonne d'étudier la faisabilité de ce mode de gestion sur les friches et prairies humides de notre Parc. Plusieurs sites se sont révélés susceptibles d'accueillir cette expérience, dont l'un, sur la commune de Saint-Lambert-des-Bois, au lieu-dit le "pré de la Gravelle", présentait de nombreux critères favorables.

Il y a quelques mois, l'opportunité s'est présentée pour le Parc d'acquérir cette parcelle d'une douzaine d'hectares. Située dans le fond de la vallée du Rhodon, c'est une prairie humide, pâturée occasionnellement par quelques chevaux, et dont une grande partie, la plus mouillée, délaissée par les animaux, a évolué vers la friche et commence à se boiser de saules.

Friches, zones humides marécageuses ou tourbières ne sont pas synonymes de milieux sans intérêt. C'est là, au contraire, que se rencontrent encore plusieurs espèces végétales, aujourd'hui rares du fait de la régression de ces zones au profit de la mise en culture, des plantations de

peupliers, d'un boisement trop important ou d'une pression de pâturage trop forte.

Ainsi, le pré de la Gravelle, répertorié en "zone d'intérêt écologique faunistique et floristique" (ZNIEFF) de type 1, correspondant à un site fragile, ponctuel, remarquable ou exceptionnel, concentre un nombre élevé d'espèces rares ou menacées. Nous avons pu y observer, entre autres, des plantes assez rares, comme l'*epipactis* des marais, l'orchis à feuilles larges, et la *parnassie* des marais, protégée par un arrêté en Ile-de-France. Sans gestion raisonnée et adaptée de ce milieu, on risque, à terme, de voir disparaître ces espèces qui contribuent à la richesse et à la biodiversité du Parc naturel régional.

C'est pour cela que le pré de la Gravelle sera, dans les prochains mois, le premier site expérimental de gestion d'une prairie humide par pâturage extensif en Ile-de-France. Mais il ne s'agira pas de « lâcher les animaux (bovins et équins) dans la nature ». Le projet s'accompagne d'études scientifiques sérieuses : inventaire précis des espèces et des groupements végétaux, définition de lignes échantillons ou de placettes de suivi représentatives des différents groupements végétaux ; ces "repères" de l'état initial permettront de suivre l'impact qu'auront les animaux sur l'évolution de la végétation. Au vu des résultats, ce mode de gestion pourra ensuite être étendu, avec les adaptations nécessaires, à d'autres espaces présentant des caractéristiques similaires.

force pour abîmer son lit. Ses eaux parviennent également moins vite à l'Yvette, limitant ainsi les risques d'inondation locale. Pour parfaire ce travail, un bassin de régulation et de dépollution des eaux pluviales devrait être construit en amont du ru dans les prochaines années.

CONTRATS RURAUX

deux nouveaux contrats signés

Les opérations d'amélioration du cadre de vie présentées par Sonchamp et Châteaufort au titre de la politique des contrats ruraux ont été retenues par le conseil général des Yvelines et le conseil régional d'Ile-de-France. Une chance pour ces deux communes qui vont bénéficier d'un taux de subvention global de 80 % (35 % des Yvelines, 45 % de l'Ile-de-France) pour mener à bien leurs projets.

A Sonchamp, ces aides permettront la réalisation d'une première tranche fonctionnelle de la nouvelle école maternelle, un aménagement paysager de sécurité près du cimetière de Grefiers et l'agrandissement de la mairie pour de meilleures conditions d'accueil et de travail.

A Châteaufort, seront réalisés l'aménagement d'une nouvelle mairie sur la place Saint-Christophe, l'acquisition d'un terrain et son aménagement en parc de stationnement afin de faciliter l'accès à l'école et au centre bourg, un espace public de qualité au carrefour de la Trinité.

Autant d'opérations qui viennent conforter l'équipement des communes et agrémenter un cadre de vie auquel résidents, comme visiteurs, accordent une grande importance.

DÉCHETS ET DÉCHARGES

sélectives et collectives...

La loi du 13 juillet 1992 prévoit la suppression de toutes les décharges d'ordures ménagères d'ici 2002, sauf pour les déchets dits "ultimes", qui ne peuvent plus être réutilisés ou valorisés. Elle encourage également les collectivités à développer les collectes sélectives permettant de recycler une partie de la matière première contenue dans nos poubelles.

Pour se préparer aux changements induits par cette loi, les communes du Parc ont constitué un groupe de travail dont l'objectif est de recueillir l'information sur le sujet, de faire des propositions pour organiser collecte et traitement des ordures ménagères, et de réfléchir aux différentes formes de collectes sélectives et de transformation / valorisation des déchets qui pourraient être entreprises sur le territoire du Parc.

→ L'eau,

DOSSIER

aux sources du

C'est l'eau qui fait la vallée... De ru en ruisseau, de ruisseau en rivière, elle la façonne, l'irrigue, suscite et nourrit ses activités et, si elle n'est plus la première cause des installations humaines, son accès reste une de leurs conditions et sa présence l'un de leurs agréments. Encore faut-il qu'elle soit claire et pure, que les variations de son niveau ne constituent pour l'homme ni danger ni gêne...

Pour que notre rivière retrouve tout au long de son parcours la qualité de ses eaux, la sécurité et la beauté de ses berges, il a fallu la mettre "sous contrat". Histoire d'Yvette...



De ru en rivière...

Parmi les mottes de joncs effilés sourdent de légers filets d'eau claire : c'est ici que naît l'Yvette, mince trait d'union entre les communes de Lévis-Saint-Nom et des Essarts-le-Roi. Après avoir parcouru de longues distances dans la couche épaisse des sables, elle jaillit enfin en plein air, de toutes parts, gorgeant le sol des anciennes prairies. La voilà qui s'élançe vers l'aval, sautant de caillou en caillou, au pied des grands frênes. La balade, hélas ! est de courte durée... déjà les vieilles stations d'épuration mêlent à son gazouillis des eaux beaucoup moins pures. Bientôt, heureusement, une station ultra-moderne viendra remplacer ces équipements défectueux et redonnera à l'Yvette la limpidité de ses sources.

Plus loin, au détour d'un méandre, une bergeronnette des ruisseaux s'agite sur un petit banc de sable apporté par la dernière crue ; fine silhouette jaune et grise, elle court en tous sens à la poursuite de menus insectes. Surprise, une cane colvert s'envole bruyamment, pour se reposer presque aussitôt et se réfugier discrètement à l'abri d'une grosse souche qui surplombe la rive.

Passé le bourg de Lévis-Saint-Nom, l'Yvette a creusé son lit et s'écoule paresseusement au sein d'anciens biefs. Longeant l'Étang Neuf, elle contourne un premier moulin, passe sagement devant le château de la Cour-Lévis et sort en cascade du moulin de Girouard. La roue a disparu et, avec elle, le meunier qui, autrefois, entretenait le bief et réglait les vannages.

Au troisième moulin, transformé lui aussi en résidence, l'Yvette reçoit les eaux du Pommeret avant de s'engouffrer dans la haute roselière du marais de Maincourt. Ah que l'air y est doux ! La vallée est à elle... et aux promeneurs qui la côtoient quotidiennement.

Dans les branches dénudées d'un aulne, une bande

Le Rhodon
à Saint-Lambert-des-Bois –
Milon-la-Chapelle :
avant restauration,
et en cours de travaux,
le lit et les berges débarrassés
des branchages
qui les encombraient.



Pour en savoir plus sur L'EAU, son cycle, son rôle...

→ pour les petits (5 / 6 ans) : « L'eau », Pierre-Marie

Valat.- Gallimard, coll. Mes premières découvertes.- 58 F

→ à partir de 10 / 12 ans : « L'eau, c'est la vie », Frédéric

Vester.- ULISSEditions.- 145 F

→ pour adolescents et adultes : « Planète eau », Guy Leray.-

Presses Pocket, coll. Explora.- 55 F

de farins s'affaire : ils en décortiquent les graines qui ressemblent à d'appétissantes petites pommes de pin. Les dizaines de becs puissants et habiles ont tôt fait de détacher une multitude de fines écailles qui tombent en pluie sur l'eau tranquille et que le courant emporte à travers bois et lavoir. La rivière s'écoule librement, baignée de lumière. Tout au long de son parcours, de nombreux ruisselets jaillis des coteaux viennent gonfler son flot. Aujourd'hui, la musaraigne aquatique parcourt aisément les berges herbues à la recherche de quelques larves dodues d'éphémères. La vie n'était pas aussi facile, il y a quelques années : après une longue période d'abandon et de négligence, branches et troncs brisés, objets jetés au rebut encombraient en maints endroits le lit de la rivière. L'Yvette débordait plus fréquemment et attaquait ses berges. En l'absence d'entretien, un véritable tunnel d'arbres et d'arbustes s'était formé au-dessus d'elle, empêchant le plus souvent le soleil d'y accéder et de lui prodiguer ses bienfaits épurateurs.

A l'entrée de Dampierre, l'Yvette s'élargit et c'est dans le somptueux parc du château qu'elle conflue avec le ru des Vaux de Cernay. Ce dernier vient de loin : il prend sa source au Perray-en-Yvelines, serpente ensuite dans l'étroite vallée boisée où se nichent les ruines d'une ancienne abbaye, traverse plusieurs grands étangs et se faufile entre d'énormes blocs de grès qui semblent avoir été posés là par quelque géant. L'eau murmure en baignant les vertes prairies de la ferme des Bouillons et rugit en plongeant au pied du vieux moulin d'Aulne, avant de retrouver l'Yvette.

Celle-ci, à partir de Chevreuse, se fait plus citadine. Un bassin a même été creusé pour contenir ses colères et protéger les habitations. En parcourant le canal où se mirent les petits ponts, lui revient en mémoire le claquement du battoir et les conversations animées des lavandières. Elle se souvient également de l'intense activité qui régnait autrefois dans l'ancienne tannerie... mais aussi des eaux pestilentielles qu'on déversait alors sans cesse dans son lit !

Elle croise, un peu plus loin, un pêcheur assis sur la berge. A quelques dizaines de mètres, des vaches s'approchent pour boire ; « on n'en voit plus beaucoup par ici », pense-t-elle en se laissant couler. Un grand héron cendré guette, cou tendu en avant, œil fixe mais bec prêt à saisir sa proie frétilante... A partir de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, l'Yvette fait de nouvelles rencontres. Le Rhodon, tout d'abord, lui confie ses eaux chargées d'histoire et de mystère : le souvenir de Port-Royal, l'affrontement avec Louis XIV et la destruction de l'abbaye. La Métrantaise, ensuite, lui apporte les échos des vallées sauvages au fond desquelles nulle route ne pénètre et où le promeneur peut jouir de la nature en toute quiétude.

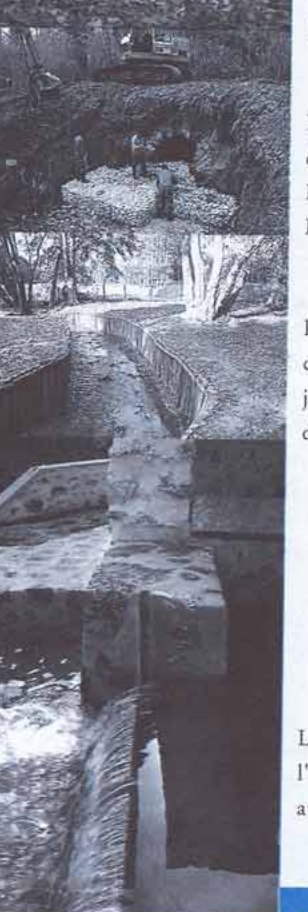
Que de conciliabules avant que l'Yvette ne s'élance dans un périple urbain qui la mènera jusqu'à l'Orge puis, dans un dernier sursaut, la jettera dans les bras de la grande Seine dans laquelle elle se fondra.



La station d'épuration du Mesnil-St-Denis - La Verrière durant les travaux, aujourd'hui terminés, d'extension et de modernisation.



A Chevreuse, le charme préservé des petits ponts enjambant le canal de l'Yvette.



L'Yvette en crue, à Dampierre, dans le marais de Maincourt.

La consolidation des berges du ru des Vaux de Cernay, à Senlisse, par pieux jointifs.

Les travaux de protection du fond et des berges du Rhodon, à St-Lambert - Milon, par pose de gabions.

Les berges de l'Yvette, consolidées par pieux jointifs, le long du chemin des Layes, à Lévis-St-Nom.

Le mariage heureux de l'eau et des vieilles pierres au lavoir de Châteaufort.

Contrat de rivière Contrat de rivière Contrat de rivière Contrat de rivière Contrat de rivière

apparaissent certainement parmi les réalisations les plus concrètes du contrat de rivière car faciles à discerner. Agréables à l'œil, ces travaux sont vitaux pour le rétablissement des capacités d'écoulement, la protection des berges contre les phénomènes d'effondrement et pour la vie de la rivière. En quoi consistent-ils ?

Les abords des cours d'eau sont dégagés grâce à un débroussaillage et un déboisement sélectif qui suppriment les arbres morts, couchés ou menaçant de tomber. Cette opération favorise la pénétration de la lumière du soleil nécessaire à la vie aquatique et à l'épuration biologique. La végétation restante peut ainsi se développer dans de meilleures conditions et offrir, grâce à ses racines, un maillage efficace contre l'érosion des berges par l'eau. Quand ces dernières sont très dégradées, des aménagements ponctuels sont effectués, soit avec des palissades de pieux en bois comme à Senlisse, sur le ru des Vaux de Cernay, soit avec des enrochements ou des gabions (pierres maintenues par un grillage) comme à Saint-Lambert-des-Bois, sur le Rhodon.

Une fois l'accès aux rives dégagé, le nettoyage du lit de la rivière peut commencer. Les débris divers et les végétaux morts accumulés sont alors enlevés, les dépôts sableux ou vaseux sont, eux, curés à la pelle hydraulique, toutes tâches qui exigent un savoir-faire particulier pour ne pas perturber la rivière et la vie aquatique.

Grâce à ces travaux de restauration, les risques d'inondations locales ont été limités en permettant un meilleur écoulement des eaux. On observe également, depuis, une amélioration significative de la qualité de l'eau.

Mais pour que ces opérations ne deviennent pas inutiles, il est nécessaire d'en assurer l'entretien tous les deux ou trois ans. Et l'eau pourra poursuivre son cours, de plus en plus limpide.

Pour le plaisir de cheminer au bord de l'eau

Parallèlement aux travaux de réhabilitation des cours d'eau, le contrat de rivière prévoyait la mise en valeur et l'agrément des bords de rivière. C'est dans cette optique que le Parc et le ministère de l'Environnement ont consenti une aide financière importante aux communes - 80 % de subventions - pour leur permettre d'acquérir et d'aménager des portions de berges jusqu'alors inaccessibles au public. Il faut en effet savoir que, dans le Parc, la majorité des rivières appartiennent à des propriétaires privés.

Des chemins ont ainsi été créés au bord de l'eau pour la plus grande joie des promeneurs et des randonneurs : le long de l'Yvette, par exemple, à Lévis-Saint-Nom, face à l'école d'Yvette, et le long du ru des Vaux de Cernay à Auffargis, entre la Fontaine du Roi et la D 73.

Le Parc aide également les communes à conserver des éléments qui témoignent des anciens usages de l'eau. Parce qu'ils font partie intégrante de notre patrimoine, celui de l'eau, le lavoir de Châteaufort (cf «*Les travaux et les jours*» dans les communes, p.3) et celui de Saint-Rémy-lès-Chevreuse ont été restaurés et sont devenus des buts de promenade et des lieux de repos appréciés.

Une nouvelle station pour Les Essarts-le-Roi et Lévis-Saint-Nom

Malgré les efforts entrepris par le contrat de rivière, des différents cours d'eau de nos vallées, l'Yvette reste l'un des plus pollués. Quand on sait que cette rivière a pour source deux stations d'épuration qui fonctionnent mal, on peut d'emblée mesurer l'ampleur des dégâts...

La nécessité d'une station performante se justifie d'autant plus que nos rivières ont un faible volume qui rend difficile la dilution de la pollution. Pour remplacer les stations déficientes de Lévis-St-Nom et des Essarts-le-Roi, le contrat de rivière a prévu la construction d'une station intercommunale qui sera implantée sur la commune de Lévis-St-Nom. Aux normes européennes de dépollution, elle sera dotée d'un équipement moderne lui permettant de traiter non seulement l'azote mais aussi les phosphates pour un volume de pollution équivalent à celui produit par 10 000 habitants. Un modernisme qui va jusqu'à prendre en compte la suppression des mauvaises odeurs et l'intégration des futurs bassins et bâtiments dans le paysage.

Une étude d'impact sur l'environnement a été réalisée pour que cette station et la canalisation reliant les deux communes ne dénaturent pas le site classé sur lequel sera installé cet équipement. En partie enterrée, la station sera pratiquement invisible de la route grâce aux abords largement recouverts de végétation. Les travaux de construction viennent de commencer et la station devrait fonctionner avant la fin de cette année. Construction attendue avec impatience car d'elle dépend, en grande partie, l'amélioration de la qualité de l'eau de l'Yvette.

De nouveaux équipements pour la station du Mesnil-Saint-Denis - La Verrière

Une bouffée d'eau pure pour le Rhodon qui, depuis l'installation de nouveaux équipements à la station intercommunale, respire un peu mieux. Quinze mois de travaux ont été nécessaires pour améliorer son niveau d'épuration et la rendre conforme aux normes européennes en matière de traitement de l'azote. La construction d'un chenal d'aération supplémentaire permet la réalisation

Eaux pluviales et eaux usées : attention aux mélanges !

L'amélioration de la qualité des cours d'eau passe par une collecte et un transport efficace des eaux "usées" vers les stations d'épuration. Ces eaux proviennent des usages domestiques (lessive, vaisselle, etc.) et des WC. Un réseau d'assainissement séparatif collecte d'un côté ces eaux usées et d'un autre, les eaux dites "pluviales" (eaux de pluie, de ruissellement, des cours, etc). Ainsi séparées, seules les eaux usées sont acheminées à la station qui n'a pas à traiter les eaux pluviales. Cependant, des réseaux unitaires existent encore

aujourd'hui et continuent à drainer les eaux pluviales. Ces dernières, non comprises dans le traitement initial, viennent alors surcharger le fonctionnement des équipements par un débit trop important. Dans le cadre du contrat de rivière, des aides financières ont été apportées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil général des Yvelines pour permettre la construction de réseaux collectifs séparatifs. A Saint-Lambert-des-Bois, le réseau séparatif a ainsi pu être étendu à toute la commune. Le nouveau réseau séparatif de Choisel est, quant à lui, prêt à être relié à la station de Valenton.

Si vous possédez un système d'assainissement individuel, outre la fosse septique, vous devez veiller à l'évacuation de vos eaux pluviales vers un milieu naturel : fossé, ruisseau... En aucun cas le raccordement du réseau pluvial ne pourra se faire sur le réseau des eaux usées, au risque d'accroître le volume des eaux qui arrivent aux stations d'épuration. L'état de santé de nos rivières dépend aussi de notre civisme.

Pour voir plus clair dans les eaux sales

Un habitant consomme en moyenne 200 litres d'eau par jour qui se répartissent en deux catégories :

- les eaux ménagères :
 - 40 % bains/douches
 - 14 % lave-linge
 - 10 % vaisselle
 - 6 % usages domestiques divers
- les eaux vannes, wc :

Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration Épuration

l'élimination de la pollution azotée. La nitrification et la dénitrification y sont obtenues par fractionnement de l'aération. Un bassin d'orage de 900 m³ assure désormais une meilleure régulation du débit en stockant, si nécessaire, les eaux de pluie excédentaires.

Afin d'éviter que le traitement des eaux sales ne soit interrompu par les pannes électriques, un groupe électrogène a été installé. En outre, la vis qui apporte les eaux au premier bassin a été équipée d'une pompe de secours. La station, construite en 1963 pour une capacité de 20 000 équivalents habitants, devrait ainsi fonctionner de manière optimale.

Depuis la mise en service de ces nouveaux équipements en juin 1993, les objectifs ont été atteints puisque le taux d'azote à la sortie de la station n'est que de 15 à 25 milligrammes par litre d'eau rejetée. Une véritable performance et des résultats encourageants pour cette station – la seule dans les Yvelines – qui s'est vue décerner le 1er prix du concours "Eau pure-Eau propre 1993" organisé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour la promotion des travaux d'épuration. Une récompense à laquelle n'est pas étrangère l'utilisation des boues produites à usage agricole par un système d'épandage reliant les champs alentours à la station. Une première en France, qui satisfait autant les agriculteurs que les exploitants de la station qui élimine ainsi proprement les boues issues du système d'épuration. Et une manière de rendre à la terre ce qu'elle nous donne.

6,5 millions de francs – environ 550 F par habitant – ont été investis pour parvenir à une telle amélioration, fruit du travail effectué par le Syndicat intercommunal d'assainissement des communes du Mesnil-St-Denis et de La Verrière. Pour 3F par m³ d'eau consommée, les eaux du Rhodon ont d'ores et déjà retrouvé une certaine qualité grâce à cette opération inscrite au contrat de rivière de la Haute Yvette qui a bénéficié d'aides financières de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du conseil général des Yvelines, de la région Ile-de-France et, bien sûr, du syndicat d'assainissement.

Afin que ces efforts soient connus et compris du public, ce syndicat invite notamment les écoles à venir visiter la station. C'est en sensibilisant les générations à venir que l'on peut espérer garantir une certaine pérennité aux efforts et aux résultats positifs d'aujourd'hui.

Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution Pollution

Ces 200 litres d'eau produisent 150 g de pollution par jour.

Nature de la pollution :

- Phosphates
- Nitrates
- Azote
- Carbone
- Matière organique
- Métaux lourds : plomb, mercure, zinc...

Notre affaire à tous...

Comme le montre l'analyse de la composition des rejets d'eaux usées par les particuliers, tout le monde est responsable de la pollution des rivières. Mais nous sommes-nous déjà demandé ce que devenaient nos eaux sales une fois disparues dans les tuyaux ?

Acheminées jusqu'à une station d'épuration dans le meilleur des cas, elles y seront traitées avant de ressortir relativement propres. Et, advienne que pourra, nous ne nous sentons plus concernés par le problème.

Même si un tel modernisme nous simplifie la vie et nous donne bonne conscience, nous pouvons contribuer, à notre échelle, à ne pas accroître cette pollution. Il ne s'agit là que de "pratiques de bon sens". Autrement dit, changeons nos habitudes et faisons attention à :

- ne pas abuser des produits utilisés tels les lessives et les détergents ;
- ne pas jeter n'importe quoi dans les canalisations, que ce soit des liquides très nocifs et polluants (hydrocarbures, désherbants, etc.) ou des objets non biodégradables (serpillières, éponges, etc.).

Le réseau d'assainissement n'est pas une poubelle. Tout ce qui y est jeté se retrouve à la station, et celle-ci n'est pas prévue pour traiter ce genre de rejets qui ne peuvent qu'entraver son bon fonctionnement.

Et savez-vous que 42 % de votre facture d'eau sont destinés au gestionnaire du service d'assainissement et aux agences de l'eau ? Le premier assure la bonne marche du réseau et des stations d'épuration entre autres, tandis que l'Agence de l'eau de Seine-Normandie investit dans de nouvelles installations.

Pourquoi alors négliger d'un côté ce que vous contribuez à améliorer de l'autre ?

Le carnet du Parc

à lire

La vallée de Chevreuse en 1900
à travers les cartes postales

La "Belle Époque" était aussi celle des chasses à courre où le cerf, symbole aujourd'hui du Parc naturel régional, était "forcé" dans toute la vallée. Du brillant équipage de la duchesse d'Uzès au non moins célèbre chenil des Rothschild, nous n'ignorons plus rien grâce aux trois derniers volumes de «La vallée de Chevreuse en 1900».

Après Cernay-la-Ville (épuisé), Dampierre et Chevreuse (également épuisés mais dont la réédition est envisagée), cette collection de livres régionaux a évoqué en deux tomes La Celle-les-Bordes, Bullion et Bonnelles, les chasses mais aussi les villages, églises, auberges, sites, manoirs et villas. A travers des reproductions de documents et de textes de l'époque, c'est toute la vie locale vers 1900 qui revit. Et de nombreuses photos, prises de nos jours, permettent de comparer un même endroit à près d'un siècle d'écart.

La dernière série parue (tomes VI, VII et VIII) présente l'abbaye des Vaux-de-Cernay, Saint-Benoist et Auffargis. Illustrés de cartes postales anciennes, photos d'époque, documents divers de la période 1880 à 1930, ces trois derniers ouvrages (imprimés sur papier recyclé) s'appuient aussi sur les souvenirs d'anciens de la région, pour rappeler la vie des Rothschild et les activités des fermes du domaine des Vaux. Le lecteur y trouvera un résumé vivant de l'histoire de l'abbaye, des vues émouvantes des auberges d'Auffargis et du lavoir de Saint-Benoist, bref la vie quotidienne des habitants d'une région et d'une époque à la fois lointaine et proche, dont les décors sont toujours là.

Tomes IV : La Celle-les-Bordes et les chasses à courre de la duchesse d'Uzès - V : Bullion-Bonnelles et la suite des chasses à courre de la duchesse d'Uzès - VI : L'Abbaye des Vaux-de-Cernay - VII : Les Rothschild à l'Abbaye - VIII : Auffargis, Saint-Benoist, chasses et chenils des Rothschild.

En vente dans les librairies et Maisons de la presse de la vallée de Chevreuse, de Rambouillet et de sa région, et chez l'éditeur : JDC PLUS, 21, rue Eugène-Flachat, 75 017 Paris - tél. (1) 43 80 40 80

Pour la réédition des volumes épuisés, s'inscrire auprès des libraires, des Maisons de la presse locales ou chez l'auteur : F. Roche, Le Hammeu, 78 720 Cernay-la-Ville.

à écouter

et à voir

→ au mois de mars : ouverture d'une saison de concerts d'orgue en l'église de Lévis-Saint-Nom. Occasion unique de voir réunis, autour d'un orgue, des ensembles musicaux variés et inattendus en ce lieu (cloches d'orchestre, cuivres, chœurs, solistes et danseurs), cette série de concerts, organisée par l'association "Pour Éol", a pour but l'acquisition définitive de l'orgue par souscription.

En attendant le programme de ce printemps, vous pouvez d'ores et déjà aller écouter cet orgue de 700 tuyaux tous les dimanches à 10 h. Vous y serez cordialement accueillis par l'organiste Francis Vidil que vous pouvez également joindre, pour tout renseignement complémentaire, en téléphonant au 34 61 00 25.

Chez nos voisins
→ jusqu'au 20 février : 70 ans de recherche agronomique en Ile-de-France. Pour tout savoir sur la plante et son milieu, l'exposition des travaux de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) : amélioration des plants, diagnostic des maladies, mais aussi origine des nitrates dans l'eau, effet des pesticides sur la faune sauvage... A l'Écomusée de Saint-Quentin-en-Yvelines, Centre culturel de la ville nouvelle, Commanderie des Templiers de la Villedieu (tous les jours, sauf fêtes, de 14 à 18 h).
CD 58. 78 990 Élancourt.
Tél 30 50 51 70

Les séjours Nature du Parc en 1994

La nature est un formidable terrain de découverte, de jeux et d'expression pour les enfants. Pourquoi ne pas les inscrire, pour de prochaines vacances, à l'un des séjours Nature du Parc ?

du 14 au 19 février

Au cœur de l'hiver, de nombreux mammifères s'activent encore dont on découvre les traces, les gîtes, les terriers, que l'on peut observer à l'affût, au crépuscule. Avant de découvrir le ciel étoilé de l'hiver.

(De 10 à 12 ans. 950 F)

du 18 au 23 avril

Oiseaux et batraciens du printemps

Dans les mares et fossés, tritons et grenouilles se reproduisent... Et, de retour de leur voyage hivernal, de nombreux oiseaux, identifiables à leur chant, envahissent bois, friches et étangs...

(De 10 à 12 ans. 950 F)

du 20 août au 2 sept.

La nature en été est propice aux balades à vélo, à la découverte de la flore et de la faune dans toutes leurs variétés, à l'observation de la vie sauvage, aux nuits à la belle étoile... Activités de plein air, jeux et travaux manuels accompagnent ou prolongent ces découvertes...

(De 12 à 14 ans. 2 250 F)

du 24 au 29 octobre

Vivre l'automne, partir à la cueillette des champignons, baies et fruits pour vivre plus proche de la nature, comme des Indiens !

(De 10 à 12 ans. 950 F)

Renseignements

Maison du Parc.
Château de la Madeleine.
BP 73 - 78 460 Chevreuse
Tél (1) 30 52 09 09

Les 4 saisons de la nature

Ne vous fiez pas à l'eau qui dort...

L'hiver est là, et avec lui s'estompe le souvenir des étangs et rivières grouillant de vie. Disparue la multitude d'insectes dansant au-dessus des eaux et dans les herbes ! Les grandes libellules bleues, jaunes et vertes – les *æschnes* et l'*anax impératrice* –, mais aussi les plus discrètes demoiselles rouges et bleues, nous ont quittés alors que l'iris des marais, fané, arborait ses grosses gousses vertes.

Brunie par les pluies d'automne et les premiers froids, la roselière ne laisse plus retentir le chant grinçant de la délicate rousserole effarvate qui s'en est allée depuis la fin de l'été rejoindre quelque fleuve ou grand lac africain.

Grenouilles vertes, tritons et autres batraciens ont pour un temps déserté les eaux calmes des mares pour se plonger dans un long sommeil hivernal. Vulnérables, ils hibernent en se terrant sous des pierres, des souches ou autres débris végétaux, tout comme la couleuvre à collier. La diminution de la chaleur et de la lumière impose aux uns et aux autres cette baisse d'activité.

Mais, si l'hiver est une période régulatrice indispensable à tous les êtres vivants qui cohabitent, cette saison en apparence morne cache une vie discrète et pourtant bien présente. Témoins, les poissons dont l'activité se modifie peu, les eaux froides étant particulièrement riches en oxygène.

Les insectes, eux, passent cette saison sous la forme de larves et attendent le printemps pour se métamorphoser et s'accoupler. Les *tricotères* – les fameux "porte-bois" – sont pour l'heure à l'abri dans un fourreau construit à l'aide de sable ou de feuilles. Patiemment enfouies dans la vase, les libellules surveillent les passages d'animaux plus petits qu'elles auront tôt fait de dévorer...

L'hiver semble moins affecter les "gros" animaux qui continuent à se nourrir de poissons, d'insectes et de mollusques. Tel est le cas des oiseaux aquatiques comme le martin-pêcheur, le héron cendré, les canards, les grèbes et autres poules d'eau. La musaraigne aquatique, petit carnivore très actif, trouve sa pitance en plongeant fréquemment, non loin des huttes hivernales imposantes des rats musqués.

En fait, dans ce paysage dépouillé qui souvent pèse sur notre humeur, la nature prépare déjà les beaux jours. Pour les salamandres, qui s'accouplent au moindre redoux, l'hiver n'est déjà plus l'hiver.

A vos haies, prêts, plantez !

Si la végétation semble dormir l'hiver, pour vous, pas question de repos, les travaux de jardinage vous attendent : si vous souhaitez planter ou entretenir une haie, c'est maintenant qu'il faut agir.

Un mur de verdure constitue la solution idéale pour abriter le jardin des regards et du vent et pour lui donner un cadre agréable, coloré et, pourquoi pas, fleuri et odorant. Aussi, avant la plantation, pensez au choix des essences de votre future haie. Il vous faut étudier sa composition en fonction de la nature du sol et de l'entretien nécessaire, mais aussi de son esthétique, et de vos goûts : vous l'aurez sous les yeux des années durant.

Plutôt que les éternels thuyas ou lauriers-palmes qui ne formeraient qu'une clôture végétale monotone et uniforme, pourquoi ne pas la composer d'espèces variées aux couleurs différentes ? S'y succéderont au cours des saisons le jaune et le blanc printaniers des forsythias et de l'aubépine, le rouge, bleu ou noir des baies des houx, des pruniers sauvages et des sureaux, le rouille des feuilles du charme commun qui tiendront tout l'hiver... Et en mêlant feuillus et résineux, vous éviterez l'aspect morne que pourrait présenter en hiver une clôture composée des seules espèces à feuilles caduques. Votre haie,

plus agreste, mieux intégrée dans le paysage, préservera tout aussi bien votre intimité, tout en constituant un plaisir pour le regard et en offrant un abri aux oiseaux.

Pour une plantation plus facile, une meilleure reprise et une pousse vigoureuse, optez pour de jeunes plants de deux à trois ans. Pour les plants livrés en mottes, la plantation doit se faire entre fin septembre et fin avril, et entre novembre et mars pour ceux livrés racines nues. Les périodes de gel, de temps pluvieux et de vent fort et sec sont à éviter. Vous recouvrirez ensuite les plants de paille, de feuilles mortes, de tonte de gazon ou, mieux encore, d'un film plastique noir, véritable mini-serre.

Votre haie plantée, son secret de beauté réside dans un entretien suivi ; autrement dit, dans une bonne taille que vous réaliserez l'hiver. N'hésitez pas à tailler largement, surtout les deux premières années, elle ne s'en portera que mieux. Le premier hiver après la plantation, vous la raccourcirez d'un tiers. Le deuxième hiver, les arbustes à feuilles caduques (qui perdent leurs feuilles à l'automne) seront taillés à 20 cm du sol ; ceux à feuillage persistant seront raccourcis. Une bonne taille lors des quatre hivers suivants et votre haie conjuguera charme et efficacité.

Les champs calmes
sont cousus ensemble,
piqués et ourlés
de haies bruyantes,
le calme cousu au calme
par des points de chant.

The quiet fields
are sewn together,
stitched and hemmed,
with loud hedgerows,
quiet sewn to quiet
by seams of song.

Thomas A. Clark
A Garden in the Hills
Un jardin sur les monts